

Postulat Martine Fiora-Guttman et consorts au nom du groupe radical pour l'intégration des enjeux liés au logement dans les négociations avec les entreprises étrangères désirant s'implanter dans le canton de Vaud

Texte déposé

Le groupe radical au Grand Conseil s'est toujours montré favorable à l'implantation dans le canton de Vaud d'entreprises étrangères et soutient les efforts de promotion en ce sens. Il s'agit incontestablement d'un facteur de développement économique important qui contribue à créer des emplois et des ressources fiscales non négligeables.

Ces implantations entraînent cependant l'installation dans le canton d'un certain nombre de cadres expatriés qui souvent disposent de moyens importants leur permettant de supporter des loyers relativement élevés. Or, cette situation ne demeure pas sans effets sur la situation de pénurie du logement que traverse en ce moment notre canton.

Le groupe radical au Grand Conseil souhaite donc que le Conseil d'Etat envisage la possibilité d'intégrer aux négociations fiscales conduites avec ces entreprises une réflexion relative au logement de leurs employés, en particulier des expatriés.

Ces entreprises pourraient notamment être invitées à planifier le logement de leurs employés en s'associant à la construction de nouvelles habitations sous la forme de coopératives ou de partenariats public-privé, selon des critères à définir.

Dans le même sens, nous invitons le Conseil d'Etat à examiner dans quelle mesure elles pourraient être également encouragées à créer de nouvelles places en crèche pour répondre à leurs propres besoins, voire éventuellement à ceux de la population locale.

Demande renvoi en commission.

Lieu, le 29 novembre 2011. (Signé) *Martine Fiora-Guttman et 38 cosignataires*

Mme Martine Fiora-Guttman : — L'implantation d'entreprises étrangères dans le canton de Vaud est un facteur de développement économique important. Il ne s'agit pas d'une course effrénée vers une croissance démesurée, mais de soutenir la création d'emplois et la stabilité économique du canton. Aux négociations fiscales avec ces entreprises, il serait judicieux que les autorités intègrent une réflexion sur les enjeux immobiliers, pour que cette implantation reste un facteur de dynamisme économique. Dans la mesure où elles bénéficient de conditions très avantageuses, elles pourraient profiter d'excellentes infrastructures et être incitées à prévoir le logement de leurs employés expatriés en s'associant à la création de nouvelles habitations, sous forme de coopératives par exemple. Elles devraient aussi être encouragées à créer une crèche d'entreprise pour leurs employés avec des places disponibles pour les habitants de la région. Je pense que ce postulat pourra certainement être discuté en commission.

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.